

Fermeture du Collège GERÔME **Une méthode brutale pour une décision regrettable**

Le 29 mars dernier, au terme de deux heures de séance, les élus de la majorité de gauche ont, comme un « seul homme », voté la fermeture du Collège Gérôme et son transfert sur le site actuel de l'IUFM.

Sur le fond, il est révélateur qu'aucun de nos arguments n'ait trouvé grâce à leurs yeux, même quand ils n'ont pu nous apporter une réponse étayée (absence de concertation, pas de comparaison des coûts publics, devenir du site, très mauvais coup porté à l'équilibre territorial de Vesoul).

Loin de reconnaître le caractère très imparfait de sa décision, le Président du Conseil général a, au contraire, eu l'aplomb de suggérer que ce transfert serait bénéfique à l'aménagement et au développement de la Ville chef-lieu de département ! **C'est mépriser l'analyse et l'avis des élus vésuliens qui, au-delà même de leurs tendances politiques, défendent le maintien du collège sur son site actuel en cœur de ville.**

Sur la forme, le Président du Conseil général a même tenté de faire croire que son choix entre les trois hypothèses présentées n'était pas encore fait en début de séance. Mais le déroulement de celle-ci a confirmé ce que nous pouvions craindre : **un simulacre de débat qui succède à un simulacre de concertation avec la Ville de Vesoul.**

La posture adoptée par la majorité de gauche cache difficilement un passage en force regrettable. C'est d'autant plus condamnable quand on connaît les « grands discours » du Président du Conseil général sur l'importance de la concertation, de l'écoute et du partenariat avec les élus locaux !

Nous nous sommes donc opposés fermement à cette décision que nous entendons encore combattre.

Séance du 6 mai 2013

Présentation du Schéma de l'autonomie pour les personnes âgées et les personnes handicapées : Des orientations qui vont dans le bon sens

Suite aux explications apportées à nos interrogations et demandes, notre groupe a voté le schéma proposé pour les années 2013-2017.

En insistant sur l'importance de privilégier l'« humain » mais aussi la « proximité », nous avons salué l'orientation positive et pragmatique qui consiste à relier le schéma pour les personnes âgées et celui des personnes handicapées. L'objectif est de mutualiser les moyens mais aussi de partager les bonnes pratiques.

Pour autant, nous avons rappelé que les objectifs du précédent schéma gérontologique étaient déjà les mêmes en termes de fonctions à mutualiser et de coopérations à engager. Nous avons par ailleurs regretté que le Conseil général n'ait pas réussi, depuis 2006, à créer ce « fameux » guichet unique permettant de grouper les demandes d'admission en maison de retraite médicalisée et de les mettre en relation avec les places réellement disponibles.

L'enjeu est d'importance car notre groupe considère toujours que ce nombre de places est insuffisant ou mal réparti. A l'inverse, la majorité de gauche affirme que le dispositif existant permet de répondre à tous les besoins.

Le guichet unique est donc le seul outil permettant de trancher sereinement ce débat qui intéresse de nombreuses familles confrontées aux effets du vieillissement. Nous avons exprimé le souhait qu'il soit opérationnel avant la fin de l'année, de manière à pouvoir débattre courant 2014 des éventuelles mesures correctives à inscrire dans le schéma de l'autonomie.

Vous voulez en savoir plus et nous faire part de vos remarques ou propositions ?

Consultez notre site internet : www.avecvouspourlahautesaone.fr et abonnez-vous à notre Lettre d'information